



PROCÈS-VERBAL DE LA 99^e RÉUNION
DU BUREAU DES CONDITIONS D'ADMISSION

JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017

De 9 h à 17 h HAR

ORDRE DU JOUR DE LA 99^e RÉUNION
(SEPTEMBRE 2017)

	Point de l'ordre du jour	Responsable
1	Ouverture de la réunion	
1.1	Ouverture de la réunion et présentation des participants	D. Peters
1.2	Adoption de l'ordre du jour	D. Peters
2	Approbation du procès-verbal de la réunion précédente (annexe 2)	D. Peters
	<i>Motion : Que le procès-verbal de la 98^e réunion du Bureau des conditions d'admission tenue le 1^{er} avril 2017 soit approuvé tel que distribué.</i>	
3	Examen des mesures de suivi de la réunion précédente	M. Ouellette
4	Rapports des comités	
4.1	Comité sur l'ingénieur stagiaire	R. LeBlanc
	Guide modèle : Supervision directe (annexe 4.1.1)	
4.1.1	<i>Motion : Que le Guide modèle : Supervision directe soit approuvé aux fins de consultation.</i>	R. LeBlanc
4.2	Comité des programmes d'examens	F. Collins
	Révision du Programme d'examens en génie du pétrole (annexe 4.2.1)	
4.2.1	<i>Motion : Que le Programme d'examens en génie du pétrole soit approuvé et diffusé.</i>	F. Collins
4.2.2	Révision de programmes d'examens (annexes 4.2.1.A à C)	F. Collins

	<p><i>Motion : Que les programmes d'examens suivants soient approuvés en vue de leur diffusion :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'examens en génie de l'environnement • Programme d'examens en génie logiciel • Programme d'examens en génie géologique. 	
	Orientation générale pour le Guide sur l'évaluation des candidats titulaires de diplômes non agréés par le Bureau d'agrément (annexe 4.2.3)	
4.2.3	<i>Motion : Que l'orientation générale pour l'ébauche de Guide sur l'évaluation des candidats titulaires de diplômes non agréés par le Bureau d'agrément soit diffusée aux fins de consultation.</i>	F. Collins
4.3	Comité sur l'exercice de la profession	J. Helfrich
	Version révisée du Guide sur l'authentification des documents d'ingénierie (annexe 4.3.1)	
4.3.1	<i>Motion : Que la version révisée du Guide sur l'authentification des documents d'ingénierie soit diffusée aux fins de consultation.</i>	J. Helfrich
	Principes directeurs pour le Livre blanc sur les personnes qualifiées (annexe 4.3.2)	
4.3.2	<i>Motion : Que l'ébauche de principes directeurs pour le Livre blanc sur les personnes qualifiées soit diffusée aux fins de consultation.</i>	J. Helfrich
4.4	Comité sur le maintien de la compétence	I. Sloman
4.5	Comité sur la question de l'admission	D. Riopel
	Orientation générale pour le Guide sur le permis d'exercice restreint (annexe 4.5.1)	
4.5.1	<i>Motion : Que l'orientation générale pour le Guide sur le permis d'exercice restreint soit diffusée aux fins de consultation.</i>	D. Riopel
	Rapport du groupe de travail sur l'Initiative de base de données sur les établissements et les diplômes étrangers (annexe 4.5.2)	
4.5.2	<i>Motion : Que le rapport du groupe de travail sur l'Initiative de base de données sur les établissements et les diplômes étrangers soit approuvé tel que distribué.</i>	D. Riopel
4.6	Comité sur les titres universitaires étrangers en génie (annexe 4.6)	M. Mahmoud
4.7	Comité sur l'environnement et le développement durable	
	Version révisée du Guide sur la restauration de sites (annexe 4.7.1)	
4.7.1	<i>Motion : Que la version révisée du Guide sur la restauration de sites soit diffusée aux fins de consultation.</i>	M. Mahmoud
4.7.2	Version révisée du Guide sur les principes d'adaptation aux changements climatiques et	M. Mahmoud

d'atténuation de leurs effets (annexe 4.7.2)

Motion : Que la version révisée du Guide sur les principes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets soit diffusée aux fins de consultation.

4.8	Rapport d'étape sur le plan de travail du Bureau des conditions d'admission (annexe 4.8)	
5	Commentaires des organismes de réglementation	D. Peters
6	Points d'information et de discussion d'Ingénieurs Canada	
6.1	Modifications proposées au mandat du Bureau des conditions d'admission (annexe 6.1)	D. Peters
6.2	Rapport sur les <u>activités et décisions du conseil d'Ingénieurs Canada</u>	S. Gwozdz D. Lynch
6.3	Rapport du Bureau d'agrément	W. MacQuarrie
7	Informations de la part des organismes de réglementation	
7.1	Réunions des groupes nationaux	
7.1.1	Réunion du Groupe national des responsables de l'admission	M. Fewer
7.1.2	Réunion du Groupe national des responsables de l'exercice de la profession	K. Dove
7.1.3	Réunion du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi	E. Swartz
7.2	Le point sur le projet de l'APEGBC relatif à l'expérience de travail dans un milieu canadien	G. Pilcher
8	Points ajoutés à l'ordre du jour	D. Peters
	Prochaines réunions du BCA	
9	<i>Téléconférence : 25 janvier 2018</i> <i>Réunion en personne : Gatineau, les 10 et 11 avril 2018</i>	D. Peters
10	Examen des mesures de suivi de la 99 ^e réunion du Bureau des conditions d'admission	M. Ouellette
11	Levée de la séance	D. Peters

**PROCÈS-VERBAL DE LA 99^E RÉUNION DU BUREAU DES CONDITIONS D'ADMISSION
(septembre 2017)**

1. Ouverture de la réunion

Le président souhaite la bienvenue à tous. Frank George s'est présenté à titre de nouveau membre du BCA représentant l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Il précise que les groupes de responsables auront de nombreuses occasions de commenter les documents du BCA au cours de l'année.

1.1. Ouverture de la réunion et présentation des participants

Participants		
Membres du Bureau des conditions d'admission	Dennis Peters, Ph. D., FEC, SMIEEE, P.Eng.	(PRÉSIDENT)
	Paul Blanchard, FEC, P.Eng.	(PRÉSIDENT SORTANT)
	Ron LeBlanc, FEC, P.Eng.	(VICE-PRÉSIDENT)
	Frank George, FEC, FGC (Hon), P.Eng.	Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut
	Frank Collins, P.Eng.	Provinces de l'Atlantique
	Mahmoud Mahmoud, Ph. D., FEC, P.Eng.	Colombie-Britannique, Yukon
	Jerry Helfrich, FEC, P.Eng.	Membre hors cadre
	William Jackson, FEC, P.Eng.	Membre hors cadre
	Roydon Fraser, Ph. D., FEC, P.Eng.	Ontario
	Diane Riopel, Ph. D., FIC, ing.	Québec
	Ian Sloman, P.Eng.	Saskatchewan, Manitoba
Représentants du conseil d'Ingénieurs Canada	David T. Lynch, Ph. D., FCAE, FCIC, FEIC, FEC, FGC (Hon.), P.Eng.	conseil d'Ingénieurs Canada
Observateurs	Wayne MacQuarrie, FEC, P.Eng.	Président du Bureau d'agrément
	Monica Varga, Ph. D., FEC, FGC (Hon.), P.Eng.	APEGA
	Kate Sisk, MA	AIGNB
	Shawna Argue, MBA, FCSSE, FEC, FGC (Hon.), P.Eng.	APEGS
	E. Ferguson Earnshaw, P.Eng.	APEGS
	Kate MacLachlan, Ph. D., FEC (Hon.), FGC, P.Geo.	APEGS
	Russ Kinghorn, MBA, FEC, P.Eng., IntPE	conseil d'Ingénieurs Canada
	Gillian Pichler, FEC, P.Eng.	Engineers Geoscientists British Columbia
	Mark Rigolo, P.Eng.	Engineers Geoscientists British Columbia
	Efrem Swartz, LLB	Engineers Geoscientists British Columbia
	Claudia Shymko	Engineers Geoscientists Manitoba
	Kris Dove, MBA, P.Eng.	Engineers Nova Scotia
	Sandra Oickle	Engineers Nova Scotia
	Jim Landrigan, P.Eng.	Engineers PEI
	Lad Kucis, LLB	Gardiner Roberts LLP
	Linda Golding, FEC (Hon.), FGC (Hon.)	NAPEG
	Marie-Pierre Fafard, MBA, P.Eng.	OIQ
	Mark Fewer, FEC (Hon.)	PEGNL
	Michael Price, MBA, P.Eng.	PEO

Employés d'Ingénieurs Canada	Mélanie Ouellette, MA, MBA	Chef de pratique, Compétences professionnelles
	Kyle Smith, MSc, P.Eng.	Chef de pratique, Évaluations
	David Lapp, FEC, P.Eng.	Chef de pratique, Mondialisation et développement durable
	Colin Brown, PMP, CPC, ELI-MEMBER OF PARLIAMENT	Vice-président, Opérations et projets
	Lynn Villeneuve, LLB	Chef de pratique, Agrément
	Maria Arrieta, MSc, MRI	Chef de pratique, Reconnaissance des titres de compétences étrangers
	Catherine Christoffersen	Administratrice, Excellence en matière de réglementation
	Beryl Strawczynski, MA	Chef de pratique, Discipline et Application de la loi
	Randa Dirani	Adjointe aux recherches, Établissements étrangers

Absents

Membres du Bureau des conditions d'admission	Usha Kuruganti, Ph. D., FEC, P.Eng.	Provinces de l'Atlantique
Représentants du conseil d'Ingénieurs Canada	Sandra Gwozdz, FIC, ing.	conseil d'Ingénieurs Canada

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Motion : Que l'ordre du jour de la 99^e réunion du Bureau des conditions d'admission soit approuvé; motion proposée par Ian Sloman et appuyée par Diane Riopel. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Procès-verbal de la réunion précédente (annexe 2)

On signale une faute de frappe dans la version anglaise du procès-verbal : au point 3 (Examen des mesures de suivi), il faut lire « from » et non pas « form ». Le procès-verbal sera révisé afin d'indiquer que la motion d'approbation des programmes révisés est proposée par le président au nom de Frank Collins, qui est absent. Les corrections à la version française du procès-verbal seront transmises au secrétariat (mesure de suivi 98.1).

Motion : Que le procès-verbal de la 98^e réunion du Bureau des conditions d'admission tenue le 1^{er} avril 2017 soit approuvé tel qu'il a été distribué, proposée par Mahmoud Mahmoud et appuyée par Ron LeBlanc. Frank Collins s'est abstenu. Le procès-verbal est approuvé.

3. Examen des mesures de suivi de la réunion précédente

Toutes les mesures de suivi de la réunion précédente ont été prises. Le président indique que la liste des mandats des membres du BCA a été ajoutée à l'espace de collaboration.

4. Rapports des comités

4.1. Comité sur l'ingénieur stagiaire

Selon le président du Comité sur l'ingénieur stagiaire, le Comité révise la foire aux questions (FAQ) à l'intention des ingénieurs stagiaires et des membres stagiaires sur le site Web d'Ingénieurs Canada afin de vérifier si le contenu de la FAQ demeure pertinent pour les ingénieurs stagiaires. Le Comité a produit des sondages destinés aux nouveaux titulaires de permis d'exercice (ing. ou P.Eng.), des étudiants en génie qui auront bientôt leur diplôme, et la Fédération canadienne étudiante de génie afin de déterminer les renseignements à inclure dans la FAQ. Le Comité demandera aux organismes de réglementation d'envoyer les sondages en son nom à l'automne. Une fois les résultats des sondages reçus, la FAQ sera mise à jour.

Après examen du Guide modèle : Supervision directe, le Comité conclut qu'il n'a besoin que de quelques corrections mineures. Les organismes de réglementation recevront le guide modèle pour consultation à l'automne. Le Comité prévoit examiner le Guide sur la mise en œuvre des programmes de mentorat et élaborer un Guide sur la manière de favoriser l'entrepreneuriat; dans les deux cas, il suivra le processus d'élaboration et de révision des guides du BCA.

4.1.1. Guide modèle : Supervision directe (annexe 4.1.1)

Motion : Que le Guide modèle : Supervision directe soit approuvé pour consultation; motion proposée par Ron LeBlanc et appuyée par Roydon Fraser. La motion est adoptée à l'unanimité.

4.2. Comité des programmes d'examens

Selon le président du Comité des programmes d'examen, le Comité a rédigé une orientation générale pour le Guide sur l'évaluation des candidats titulaires de diplômes non agréés par le Bureau d'agrément, fondée sur la rétroaction du Groupe national des responsables de l'admission (GNRA), des organismes de réglementation et d'autres groupes. Le Comité a collaboré avec des organismes de réglementation à la compilation de renseignements sur leurs pratiques d'évaluation des candidats titulaires d'un diplôme non agréé par le Bureau d'agrément. L'ébauche de cette orientation fera l'objet d'une consultation à l'automne. Le comité demandera l'approbation du BCA sur l'ébauche de guide en janvier 2018, puis le guide fera l'objet d'autres consultations.

En outre, le Comité rédigera un guide modèle sur l'utilisation des programmes d'examens aux fins de consultation, à la suite de la réunion du BCA de janvier 2018. Le président du Comité précise que, bien que ce guide modèle réponde à la demande initiale, le Comité a décidé de rédiger à la fois le Guide modèle sur l'utilisation des programmes d'examens et le Guide sur l'évaluation des titulaires de diplômes non agréés par le Bureau d'agrément, afin de tenir compte de la complexité des différents exercices de la profession partout au pays. On prévoit de mettre la dernière main aux deux documents d'ici avril 2018.

Le Comité produira le programme d'examens sur les matières de base et le programme d'examens en génie maritime aux fins d'approbation lors de la réunion de janvier 2018 et consultera ensuite les organismes de réglementation à leur sujet. On prévoit leur achèvement en avril 2018.

4.2.1. Révision du Programme d'examens en génie du pétrole (annexe 4.2.1)

On a mis la dernière main au Programme d'examens en génie du pétrole en tenant compte des commentaires des réviseurs et des organismes de réglementation. On précise que le programme, s'il est approuvé, sera publié sur le site Web d'Ingénieurs Canada.

Motion : Que le Programme d'examens en génie du pétrole soit approuvé pour distribution; motion proposée par Frank Collins et appuyée par Roydon Fraser. La motion est adoptée à l'unanimité.

4.2.2. Révisions de programmes d'examens (annexes 4.2.2.A-C)

Si le programme est approuvé par le BCA, le comité sollicitera les commentaires des comités d'examineurs du GNRA sur ces trois programmes, intégrera leurs commentaires, puis présentera les programmes au BCA aux fins d'approbation.

Motion : Que les programmes d'examens suivants soient approuvés en vue de leur consultation :

- Programme d'examens en génie de l'environnement
- Programme d'examens en génie logiciel
- Programme d'examens en génie géologique

La motion est proposée par Frank Collins et appuyée par Roydon Fraser. La motion est adoptée à l'unanimité.

On décide que le Comité procédera aussi à une consultation sur le nombre d'examens que les organismes de réglementation utilisent pour ces programmes. On fait remarquer que les programmes manquent de cohérence quant au nombre exigé d'examens.

Selon un membre du BCA, certaines des listes de manuels remontent à plus de 20 ans; par conséquent, il se peut que les personnes qui élaborent les examens utilisent une autre liste.

4.2.3. Orientation générale pour le Guide sur l'évaluation des candidats titulaires de diplômes non agréés par le Bureau d'agrément (annexe 4.2.3)

Motion : Que l'ébauche de l'orientation générale pour le Guide sur l'évaluation des candidats titulaires de diplômes non agréés par le Bureau d'agrément soit distribuée aux fins de consultation; motion proposée par Frank Collins et appuyée par Roydon Fraser. La motion est adoptée à l'unanimité.

Un membre du BCA exprime un point de vue qui, selon lui, ne figure pas dans le document actuel, à savoir que, dans le cadre du processus d'admission des candidats titulaires d'un diplôme non agréé par le Bureau d'agrément, les évaluateurs doivent se pencher sur l'authenticité, ainsi que sur l'étendue et la profondeur du programme, puis s'engager dans un processus de confirmation de l'étendue et de la profondeur. Le membre déclare que le Bureau d'agrément examine également les installations et la qualité des services dans le but de réduire les risques. Il est d'avis que l'un des objectifs du processus d'admission est de réduire les risques en établissant des normes sur la profondeur et l'étendue des connaissances réelles de la personne.

Selon le président du BCA, le document d'orientation générale fera l'objet d'une consultation auprès des organismes de réglementation à la suite de la réunion du BCA, et de nombreuses occasions de rétroaction sur ce document seront offertes.

4.3. Comité sur l'exercice de la profession

Le président du Comité sur l'exercice de la profession annonce que de nouveaux membres siègent au comité : Frank George et Kris Dove du Groupe national des responsables de l'exercice.

4.3.1. Version révisée du Guide sur l'authentification des documents d'ingénierie (annexe 4.3.1)

Le président du Comité mentionne que la version révisée du Guide sur l'authentification des documents d'ingénierie a été approuvée dans le cadre de la réunion du BCA en avril 2017. Un organisme de réglementation a néanmoins fait part de préoccupations juridiques quant à l'affirmation (tirée du document) que l'utilisation du sceau n'avait pas de poids juridique; le Comité sur l'exercice de la profession a donc décidé de procéder à un examen juridique du guide. Cet examen étant conclu, le Comité procédera maintenant à la consultation des responsables de l'exercice sur la nouvelle version révisée du guide.

Motion : Que la version révisée du Guide sur l'authentification des documents d'ingénierie soit diffusée aux fins de consultation; motion proposée par Jerry Helfrich et appuyée par Mahmoud Mahmoud. La motion est adoptée à l'unanimité.

4.3.2. Orientation générale pour le Livre blanc sur les personnes qualifiées(annexe 4.3.2)

Selon le président du Comité, Ingénieurs Canada avait engagé un consultant juridique pour mettre au point le document. Le Comité a décidé que, au cours d'une consultation auprès de responsables de la discipline et de l'application de la loi, il demanderait aux organismes de réglementation des preuves anecdotiques sur des praticiens non agréés assujettis aux lois qui touchent la profession, ainsi que des exemples de mesures disciplinaires dans ces cas (**mesure de suivi 98.2**). D'après un observateur, le modèle de fiabilité professionnelle pose problème en Colombie-Britannique. On suggère que le Livre blanc soit de nature politique, en raison de son sujet, et qu'il vise les organismes de réglementation. On mentionne que le conseil d'Ingénieurs Canada cherche à identifier en priorité les personnes qualifiées et qu'il a approuvé un énoncé de position national sur le sujet, dont le Comité sur l'exercice de la profession est tenu au courant. Sur cette question, on suggère de prendre en compte non seulement les aspects fédéraux ou provinciaux, mais également les aspects municipaux et ruraux.

Motion : Que l'ébauche de l'orientation générale pour le Livre blanc sur les personnes qualifiées soit diffusée aux fins de consultation; motion proposée par Jerry Helfrich et appuyée par Mahmoud Mahmoud. La motion est adoptée à l'unanimité.

4.4. Comité sur le maintien de la compétence

Selon le président du Comité sur le maintien de la compétence, le Comité s'attèle à la mise à jour du Guide sur le développement professionnel continu et sur le maintien des compétences à l'intention des ingénieurs. Selon lui, de nombreux changements ont été apportés à des programmes de développement professionnel continu (DPC) des organismes de réglementation depuis la dernière mise à jour du guide en 2004. On signale que le Comité préfère le terme « exigé » à « obligatoire ». Les premières réactions des organismes de réglementation sur le guide ont été recueillies en juin lors d'une téléconférence où sept organismes de réglementation étaient représentés. Les commentaires de cet atelier préliminaire seront discutés le 8 septembre dans le cadre de l'atelier du BCA. Le Comité demandera au BCA d'approuver l'orientation générale du guide révisé en janvier 2018, lors de la réunion du BCA, puis le guide révisé fera l'objet d'autres consultations.

4.5. Comité sur la question de l'admission

Selon le président du Comité sur la question de l'admission, le Comité a rédigé une orientation générale pour le Guide sur le permis d'exercice restreint et sollicitera des commentaires sur ce guide.

4.5.1. Orientation générale pour le Guide sur le permis d'exercice restreint (annexe 4.5.1)

Le Comité propose que le guide comporte trois sections portant respectivement sur les exigences en matière d'obtention d'un permis d'exercice restreint, sur le champ d'exercice et sur la communication du champ d'exercice. Pour la section sur les exigences, le Comité sollicite les commentaires des organismes de réglementation sur sa proposition d'utiliser le plus petit dénominateur commun. On mentionne que la section sur le champ d'exercice pourrait s'inscrire dans deux approches différentes, dont l'une consisterait à définir les critères d'évaluation d'un candidat dans la section du champ d'application. Le Comité sollicite les commentaires des organismes de réglementation sur ces questions.

On souligne que le guide vise à améliorer la mobilité des détenteurs de permis d'exercice restreint et à aider les organismes de réglementation n'offrant actuellement pas de permis d'exercice restreint à comprendre les exigences relatives à l'obtention d'un tel permis. On décide que le Comité approfondira la discussion sur l'administration des permis d'exercice restreint.

Motion : Que l'orientation générale pour le Guide sur le permis d'exercice restreint soit diffusée aux fins de consultation; motion proposée par Diane Riopel et appuyée par William Jackson. La motion est adoptée à l'unanimité.

4.5.2. Rapport du groupe de travail sur l'initiative de base de données sur les établissements et les diplômes étrangers (annexe 4.5.2)

Le BCA demande l'approbation d'un rapport sur la Base de données sur les établissements et les diplômes étrangers (BDEDE) préparé par le GNRA, en tant que groupe de travail sous l'autorité du BCA. La BDEDE est un outil dont disposent les organismes de réglementation pour évaluer les candidats titulaires d'un diplôme non agréé par le Bureau d'agrément. Un groupe de travail composé de membres du GNRA a été formé en septembre 2016 pour examiner la question du maintien de la BDEDE. Le groupe de travail constate que la BDEDE est un outil utile, mais que son maintien nécessiterait des modifications. Les changements recommandés sont exposés dans une présentation PowerPoint. Dans l'ensemble, le groupe de travail recommande la transition suivante pour la BDEDE : plutôt que de

recommander le traitement des dossiers des demandeurs, la base de données devrait se limiter à offrir de l'information sur les établissements, et ce, quelle que soit la qualité de l'établissement. Les renseignements jugés inexacts seraient supprimés ou mis à jour, tandis que les données exactes seraient stockées dans la base de données à perpétuité.

Selon un membre du BCA, la BDEDE est un outil utile pour évaluer les candidats, mais elle ne devrait pas servir à accélérer ou à exempter des candidats de quelque manière que ce soit, y compris lors de l'examen d'autres éléments d'évaluation des titres universitaires. D'après un autre membre du BCA, la BDEDE fournira simplement de l'information, dont la finalité doit être mûrement réfléchie. Il souligne que le processus d'évaluation exigera toujours l'examen des cours individuels, car la BDEDE ne couvre pas l'étendue des programmes. Enfin, le membre croit que la BDEDE ne devrait jamais être utilisée dans le cadre du processus de confirmation.

Un membre du BCA demande si le BCA devrait approuver une collaboration avec l'organisme World Education Services (WES), et l'on signale qu'Ingénieurs Canada examine actuellement la possibilité de collaborer avec WES. On suggère qu'un processus de vérification améliorerait l'authenticité et le caractère défendable de la BDEDE. Les préoccupations soulevées par les membres et les observateurs du BCA concernent l'exactitude des données, les coûts de maintenance et la possibilité d'une mauvaise interprétation de l'intention de la BDEDE. En réponse aux inquiétudes relatives à l'exactitude, on suggère que les données soient horodatées et que des documents de référence soient fournis pour tous les renseignements.

Motion : Que le rapport du groupe de travail sur l'initiative de base de données sur les établissements et les diplômes étrangers soit approuvé tel qu'il a été diffusé; motion proposée par Diane Riopel et appuyée par Roydon Fraser. La motion est adoptée à l'unanimité.

Motion : Que le BCA approuve les recommandations en principe et évalue leur viabilité; motion proposée par Roydon Fraser et appuyée par Diane Riopel. Frank Collins s'est abstenu. La motion est approuvée.

4.6. Comité sur les titres universitaires étrangers en génie (annexe 4.6)

On rappelle qu'une grande partie du travail du Comité sur les titres universitaires étrangers en génie (CTUEG) a été reprise par le Comité des programmes d'examen du BCA, et que les recommandations du groupe de travail sur la BDEDE ne s'inscrivaient pas dans le mandat initial du CTUEG.

Motion : Que le Comité sur les titres universitaires étrangers en génie mette fin à ses activités; motion proposée par Roydon Fraser et appuyée par Ian Sloman. La motion est adoptée à l'unanimité.

Il est question de la délégation des responsabilités du CTUEG. On suggère de créer un groupe de travail afin d'établir la manière de mettre en œuvre les recommandations tirées du rapport sur la BDEDE. Un membre du BCA suggère que le groupe de travail inclue un membre pouvant fournir une perspective de l'étranger.

Motion : Que le comité exécutif du BCA crée un mandat pour un groupe de travail comprenant au moins un membre du groupe de travail du GNRA et un membre du BCA, dans le but de mettre en œuvre les recommandations du rapport sur la BDEDE; motion proposée par Roydon Fraser et appuyée par Frank Collins. La motion est adoptée à l'unanimité. (Mesure de suivi 98.3)

4.7. Comité sur l'environnement et le développement durable

Selon le président du Comité sur l'environnement et le développement durable, le Comité est en train de réviser le Guide sur la restauration de sites et de rédiger un Guide national sur les principes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ces changements à l'intention des ingénieurs. Les guides ont été mis au point par des sous-comités composés d'experts de partout au Canada, puis examinés par d'autres experts externes. Une fois achevés le Guide sur la restauration des sites et le Guide national sur les principes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ces changements à l'intention des ingénieurs, le Comité commencera la rédaction d'un livre blanc sur le génie de l'environnement.

En plus de la rédaction de ces guides, le Comité travaille à un cours en ligne ouvert à tous (MOOC) sur le Guide national sur le développement durable et la gestion environnementale à l'intention des ingénieurs, en collaboration avec l'École polytechnique de Montréal; le cours sera prêt d'ici avril 2018. Le Comité a également fourni des commentaires au gouvernement fédéral concernant le document de travail *Examen des processus d'évaluation environnementale et réglementaire*, la stratégie fédérale de développement durable et les recommandations du groupe d'experts gouvernemental sur l'évaluation environnementale, et fournira des commentaires sur le projet pilote « Ouvert par défaut ».

4.7.1. Version révisée du Guide sur la restauration de sites (annexe 4.7.1)

Le guide a été révisé par un sous-comité d'experts en la matière. S'il est approuvé par le BCA, le guide révisé sera transmis aux organismes de réglementation aux fins de consultation. On suggère que le document comprenne un résumé d'une ou deux pages.

Motion : Que la version révisée du Guide sur la restauration de sites soit diffusée aux fins de consultation; motion proposée par Mahmoud Mahmoud et appuyée par Jerry Helfrich. La motion est adoptée à l'unanimité.

4.7.2. Version révisée du Guide sur les principes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets (annexe 4.7.2)

Tout comme le Guide sur la restauration de sites, le Guide national sur les principes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ces changements à l'intention des ingénieurs a été rédigé par un sous-comité d'experts. Il est décidé que le Comité ajoute au guide la définition que donne le BCA du développement durable avant de l'envoyer pour consultation. **(Mesure de suivi 98.4)**

Motion : Que la version révisée du Guide national sur les principes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ces changements à l'intention des ingénieurs soit diffusée aux fins de consultation; motion proposée par Mahmoud Mahmoud et appuyée par Jerry Helfrich. La motion est adoptée à l'unanimité.

4.8. Rapport d'étape sur le plan de travail du Bureau des conditions d'admission (annexe 4.8)

Selon le président, neuf guides seront prêts à temps, tandis qu'un guide faisant l'objet d'une deuxième consultation a pris du retard.

5. Commentaires des organismes de réglementation

Le président invite les organismes de réglementation à commenter le plan de travail ou tout autre sujet. Un représentant d'Engineers Geoscientists British Columbia demande au BCA d'aborder la question du modèle de fiabilité professionnelle. Un membre du BCA recommande de veiller à ce que l'expression « modèle de fiabilité professionnelle » soit employée par chaque organisme de réglementation ou applicable à chacun de ces organismes.

6. Points d'information et de discussion d'Ingénieurs Canada

6.1. Modifications proposées au mandat du Bureau des conditions d'admission (annexe 6.1)

Selon le président, le comité exécutif du BCA a formulé des recommandations sur son mandat avant l'examen par le conseil d'Ingénieurs Canada des processus de nomination pour le BCA et le Bureau d'agrément. Les modifications proposées répondent à la nécessité d'accroître la diversité du BCA sous toutes ses formes (sexe, âge, région, discipline, présence autochtone, etc.) et définissent les compétences ou les caractéristiques souhaitées d'un membre du BCA. Le BCA demandera également au conseil d'Ingénieurs Canada d'accepter deux nouveaux membres. Il semble que le manque de diversité du BCA, à la réunion du conseil d'Ingénieurs Canada de mai 2017, a fait l'objet de préoccupations. Des questions ont été posées au sujet du plan du conseil d'Ingénieurs Canada pour atteindre l'objectif 30 en 30. Certains membres du BCA estiment que cet objectif a peu de chance d'être atteint si d'autres mesures concrètes ne sont pas prises. Les personnes concernées ont été invitées à siéger au Comité sur la participation équitable en génie et à communiquer avec le président d'Ingénieurs Canada.

Selon le président du BCA, le comité exécutif aimerait que le processus de nomination soit clairement défini dans le mandat, qui devrait également inclure des définitions et des cibles claires en matière de diversité. Le comité exécutif a décidé de ne pas autoriser le personnel de l'organisme de réglementation à devenir membre du BCA, car il craignait que cette pratique ne donne lieu à un conflit d'intérêts. Le comité exécutif désire entreprendre un nouveau mandat de trois ans. Si un organisme de réglementation souhaite retirer l'un de ses membres actuels, le comité exécutif propose que cet organisme en discute d'abord avec le BCA. Il est décidé de supprimer l'énoncé voulant que le conseil d'Ingénieurs Canada appuie normalement la recommandation du Comité des candidatures (page 5, paragr. 2), puisque le mandat du BCA ne doit porter que sur ce qu'il doit faire (**mesure de suivi 98.5**).

Motion : Que le document Modifications proposées au mandat du Bureau des conditions d'admission, incluant la modification proposée, soit approuvé et présenté au conseil d'Ingénieurs Canada pour examen; motion proposée par Frank Collins et appuyée par Mahmoud Mahmoud. La motion est adoptée à l'unanimité.

6.2. Rapport sur les activités et décisions du conseil d'Ingénieurs Canada

Un représentant du conseil d'Ingénieurs Canada fait le point sur les activités récentes du conseil. Le Groupe de travail sur la gouvernance du conseil travaille à un nouveau modèle de gouvernance,

comprenant un groupe de travail sur les nominations qui examine les processus de nomination de tous les organismes, y compris le Bureau d'agrément et le BCA. On remarque que l'objectif 30 en 30 continue d'être discuté et mis en œuvre. La taille du conseil fait l'objet de longues discussions, car les membres des organismes de réglementation ont donné l'instruction de la réduire. Le conseil continue de discuter du recrutement et de la transition du nouveau chef de la direction et du nouveau plan stratégique, qui est élaboré en consultation avec des organismes de réglementation et d'autres organismes. L'accent est mis plutôt sur le Bureau d'agrément — et sur les améliorations apportées à son processus — que sur le BCA. On fait remarquer que l'intégration du BCA et du Bureau d'agrément n'a pas reçu beaucoup d'attention de la part du conseil, mais qu'elle devrait faire l'objet d'autres discussions.

6.3. Rapport du Bureau d'agrément

Le président du Bureau d'agrément fournit un compte rendu et une mise à jour sur le Bureau d'agrément. Le Bureau d'agrément agréé actuellement plus de 280 programmes et de 44 établissements d'enseignement supérieur (EES) au Canada. Il se penchera sur respectivement 66, 42, 61 et 38 programmes au cours des quatre prochaines années. En 2017, 27 programmes et 15 EES ont été pris en compte, et 74 % de ces programmes ont reçu la décision 6V ou 3R. Lors de sa précédente réunion, le Bureau d'agrément a formulé une déclaration sur les modifications apportées aux programmes et fourni un service de consultation aux établissements afin de réduire le risque que de nouveaux programmes ou établissements ou modifications à ceux-ci ne soient pas approuvés par le Bureau d'agrément.

La collaboration des intervenants sur les qualités des diplômés a débuté à l'automne 2016 et se poursuivra. Le Bureau d'agrément rencontrera le Conseil des doyens en octobre 2017. Deux représentants du Bureau d'agrément siègent dorénavant à son Comité des politiques et procédures, et le Bureau d'agrément fera des présentations aux Conseils partout au pays. Un groupe de travail s'est réuni à l'été 2017 pour établir le processus de redéfinition des unités d'agrément. Un appel à l'adhésion a été lancé en juillet 2017, et quatre membres ont été sélectionnés parmi les vingt candidatures reçues.

Plusieurs membres du Bureau d'agrément ont assisté à la réunion de l'International Energy Alliance en Alaska. Le Bureau d'agrément donne son avis au conseil d'Ingénieurs Canada sur les pays qui demandent le statut de signataire de l'Accord de Washington. Une demande du Pakistan a été soutenue, et une demande du Chili a d'abord été soutenue, mais le soutien a été retiré en raison de l'interférence apparente du gouvernement chilien. Le Bureau d'agrément encadre actuellement le CACEI (Mexique) et le CFIA (Costa Rica) pour les aider à obtenir le statut de signataire.

En outre, un programme d'amélioration de l'agrément a été lancé en juillet 2017, au cours duquel se poursuivront les visites d'agrément et la prestation de conseils sur les programmes. Un comité consultatif a été créé afin d'examiner les systèmes dans le cadre du programme d'agrément et de vérifier leur efficacité. Une page Web sur l'information relative au programme est offerte dans le site d'Ingénieurs Canada, sous la section Agrément.

7. Informations de la part des organismes de réglementation

7.1. Groupes nationaux

7.1.1. Groupe national des responsables de l'admission

D'après le président du Groupe national des responsables de l'admission (GNRA), un plan annuel conçu en juin 2017 comporte des initiatives pour l'année à venir, y compris les activités annuelles en cours. Les éléments inclus dans le plan de travail doivent soutenir le BCA au moyen de guides traitant de l'admission et de la mise en commun des faits nouveaux avec d'autres responsables de l'admission aux fins de discussion en groupe. On signale que le GNRA a tenu des discussions concernant l'évaluation de l'expérience fondée sur les compétences et l'exigence d'une expérience dans un milieu canadien. De plus, le GNRA a joint le rapport sur la BDEDE au dossier de la réunion du BCA. Deux nouveaux éléments du plan de travail visent à aider le BCA à rédiger un Guide sur l'évaluation des candidats titulaires d'un diplôme non agréé par le Bureau d'agrément et à veiller au maintien de la pertinence de la base de données nationale sur les effectifs pour les organismes de réglementation. Le GNRA a récemment réalisé une enquête auprès des organismes de réglementation sur l'évaluation des candidats titulaires de diplômes non agréés par le Bureau d'agrément au nom du Comité des programmes d'examens du BCA.

7.1.2. Groupe national des responsables de l'exercice

Le président du Groupe national des responsables de l'exercice (GNRE) explique qu'il s'agit d'un nouveau groupe et qu'il rencontrera d'autres groupes de responsables afin de définir son mandat. Dans le cadre d'un plan à court terme, le Groupe des chefs de direction a demandé aux responsables de l'exercice de proposer une position sur l'adhésion à vie au groupe. Le GNRE examinera également les prospectus d'Ingénieurs Canada. De plus, le président du GNRE a participé aux réunions du Comité sur l'exercice de la profession du BCA, et le Groupe continuera de fournir des commentaires sur les documents du BCA. En juin, il a participé à un atelier du BCA sur le développement professionnel continu.

7.1.3. Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi

Selon le président du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi, ses membres se réunissent pour échanger de l'information et favoriser l'harmonisation des normes en matière de discipline et d'application de la loi. Le Groupe tient à jour une base de données sur les décisions disciplinaires, qu'il est en train de peaufiner. Le Groupe aborde également des questions relatives à la conduite en dehors des heures de travail et donne des commentaires positifs à Ingénieurs Canada sur un prospectus en matière d'éthique. De plus, le président du Groupe participe aux réunions du Comité sur l'exercice de la profession du BCA, et le Groupe fournit des commentaires au BCA pendant les consultations.

7.2. Le point sur le projet de Engineers Geoscientists British Columbia relatif à l'expérience de travail dans un milieu canadien

On explique que le projet relatif à l'expérience de travail dans un milieu canadien est une initiative du GNRA qui est facilitée par Engineers Geoscientists British Columbia et qui a reçu un financement de la part des gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada. L'initiative est issue d'une décision

de la Commission ontarienne des droits de la personne déclarant arbitraire et discriminatoire l'exigence d'une année d'expérience canadienne. Par conséquent, les organismes de réglementation devaient définir les compétences recherchées dans le cadre de l'exigence relative à l'expérience canadienne. À la suite de consultations partout au pays, le projet a mis au point quatre compétences et treize profils de candidats. Le projet a été testé auprès de véritables candidats; cependant, compte tenu du fait que seuls les candidats ayant peu de chances de réussir ont été retenus, l'initiative nécessiterait de nouveaux résultats simplifiés. L'initiative mène un projet pilote d'évaluation axé sur les quatre principales compétences jugées nécessaires dans un milieu canadien. Tous les exemples fournis par les candidats font l'objet d'une validation. Des commentaires ont été demandés sur les compétences incontournables dans un milieu canadien et sur la démonstration accessible en ligne.

8. Points ajoutés à l'ordre du jour

Le président a appris que le Comité sur la gouvernance du conseil d'Ingénieurs Canada recommandera, en plus de réduire la taille du conseil, que les présidents du Bureau d'agrément et du BCA ne siègent plus au conseil à titre de conseillers. Les présidents continueraient néanmoins de faire rapport au conseil. Le président du BCA sollicite des commentaires sur le sujet. Certains membres du BCA croient qu'il faut réduire la taille du conseil, tandis qu'un autre croit plutôt qu'il faut améliorer ses processus. On mentionne que la demande de réduction de la taille du conseil provient des membres. On estime que 12 ou 13 membres représenteront chaque zone de compétence. Selon le président d'Ingénieurs Canada, il y aura toujours des membres sans droit de vote du Bureau d'agrément et du BCA qui siègeront au conseil. La motion sera présentée à la réunion du conseil de septembre, puis fera l'objet d'une consultation et d'un vote lors de la réunion du conseil de février.

On mentionne que Kathryn Sutherland, qui était secrétaire du BCA, a démissionné d'Ingénieurs Canada. On propose au directeur général d'Ingénieurs Canada que la chef de pratique, Compétences professionnelles, assume le rôle de secrétaire.

9. Prochaines réunions du BCA

La prochaine téléconférence du BCA aura lieu le 25 janvier 2018 et la prochaine réunion en personne les 10 et 11 avril 2018 à Gatineau.

10. Examen des mesures de suivi de la 99^e réunion du Bureau des conditions d'admission


	Mesure de suivi	État
98.1	Le secrétariat apportera des corrections au procès-verbal de la 98 ^e réunion du Bureau des conditions d'admission.	Réalisée
98.2	Lors de la consultation sur le Livre blanc sur les personnes qualifiées, le Comité sur l'exercice de la profession a demandé des exemples précis de praticiens non agréés assujettis aux lois qui touchent la profession, ainsi que des exemples de mesures disciplinaires dans ces cas.	Réalisée
98.3	Le comité exécutif du BCA définira un mandat pour un groupe de travail sur la mise en œuvre des recommandations du rapport sur la BDEDE.	Réalisée

98.4	Le secrétariat inclura la définition du développement durable dans le Guide national sur les principes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ces changements à l'intention des ingénieurs.	Réalisée
98.5	Le comité exécutif du BCA supprimera la mention du conseil d'Ingénieurs Canada dans les modifications proposées à son mandat.	Réalisée


11. Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 58.

Rédigé par : Catherine Christoffersen; administratrice, Excellence réglementaire, au nom de :



 Dennis Peters, Ph. D., SMIEEE, FEC, P.Eng.



 Mélanie Ouellette, MA, MBA

Président

Secrétaire